



Economie
Emploi - Europe

NOUVELLES MANDATURES :

Nos propositions d'accompagnement
économique et financier des maires
nouvellement élus

Didier GUYOT
dguyot@3-e-d.fr
06 99 80 04 54



Christian ECKERT
ceckert@3-e-d.fr
06 07 39 10 20



Maxime GÉNICOT
mgenicot@3-e-d.fr
03 87 17 32 76



Avec le nouveau mandat 2020/2026, les maires et leurs équipes entreront de plain-pied dans une gestion municipale – très souvent intercommunale – que la crise liée au COVID 19 ne manquera pas d'impacter.

Des dépenses et des investissements supplémentaires sont d'ores et déjà mobilisés. Les produits d'exploitation et les recettes fiscales seront sous pression. Les efforts financiers de l'État pourraient conduire à des arbitrages pénalisants en termes de dotations aux collectivités locales.

Celles-ci vont devoir s'adapter, évoluer et arbitrer afin de garantir les services publics locaux, dont la crise sanitaire a souligné l'importance pour les citoyens.

Pour s'y préparer au mieux, un diagnostic financier initial, sur mesure, rapidement disponible et partagé constituera un outil efficace à l'entrée en fonction.

- Quelles sont les caractéristiques financières de votre commune, en lien avec l'intercommunalité ? Quelle a été la trajectoire en matière d'équilibre budgétaire, de consommation, de génération de fonds, d'investissements et de fiscalité sur les 5 dernières années ?
- Votre position est-elle favorable ou précaire ?
- Quelles sont vos marges de manœuvre ?

Le Groupe 3E vous propose de réaliser un diagnostic financier qui constituera votre premier outil d'aide à la décision pour lancer votre nouveau mandat avec efficacité dans le cadre d'une feuille de route clairement tracée.

Les points forts de notre diagnostic :

- Un positionnement comparatif au sein d'un échantillon représentatif : en effet, les situations économiques respectives d'une commune rurale, d'une métropole de province et d'une localité balnéaire sont, a priori, difficilement comparables.
- Des indicateurs et critères d'analyse et d'évaluation développés pour l'analyse financière dans le secteur privé, mais adaptés aux caractéristiques de votre commune et à son environnement.
- Des préconisations qui prennent en compte la responsabilité sociale endossée par le maire nouvellement élu.